

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 05 NOVEMBRE 2015 À 20H30**

Le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Serge LECOMTE, Maire.  
La convocation a été adressée le 29 octobre 2015.

**Étaient présents** : Serge LECOMTE, Maire – Florence BOULLIER – Marc FOUQUIER – Bénédicte RICHARD – Francis POUZET, adjoints – Christophe BRETON – Fabienne BAUDON – Laurent BARILLET – Carole DEZYN – Jean-Yves PROUST – Janine PERROT – Arnaud LELIEVRE – Annabel LE COZ – Jean-Claude RICHARD – Marie-Pierre BOUGREAU – Florent MARTIN

**Étaient absents excusés** : Camille ECHERSEAU – Albertina GASPERONI  
Carole DEZYN est désignée secrétaire de séance.

– **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2015**

Le procès-verbal du Conseil municipal du 10 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

– **DÉCISION DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le Conseil municipal a pris acte de l'exercice de cette délégation.

– **autorisation de céder le terrain à la communauté de communes dans le cadre de la réalisation de la maison de santé pluridisciplinaire**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la cession à l'euro symbolique à la Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine de la surface nécessaire pour l'implantation de la Maison pluridisciplinaire de santé et de ses annexes (Parking) place de la Maire.

– **décision modificative n°1 du budget communal**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la décision modificative n°1.

– **Modification statutaire du SIEIL**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au SIEIL de la Communauté de communes de Gâtine et Choisilles pour les compétences éclairage public, infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides, et système d'information géographique.

– **MODIFICATION STATUTAIRE DU SATESE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur les modifications statutaires adoptées par le comité syndical du SATESE 37, le 28 septembre 2015, dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera adressé à Monsieur le président du SATESE 37 après contrôle de légalité.

– **approbation du contrat de maîtrise d'œuvre pour la restauration du portail sud de la sacristie et du chevet**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition d'honoraires de l'architecte Bernard RUEL, domicilié 58 avenue du Maréchal Leclerc à BLOIS (41000) s'élevant à 8,50 % du montant des travaux, soit un montant prévisionnel de 14 779,27 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer l'offre de l'architecte Bernard RUEL et document s'y afférant.

– **autorisation au maire de déposer les demandes de subventions relatives aux travaux de restauration du portail sud de la sacristie et du chevet**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux de restauration du portail sud de la sacristie et du chevet d'un montant estimatif de 189 000€ HT, décide d'adresser des dossiers de subvention

à la DRAC, la Région Centre et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire. Il décide de demander une subvention au plus haut taux possible.

- **restauration du portail sud de la sacristie et du chevet – autorisation au maire pour la signature du permis de construire**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer et à signer la demande de permis de construire pour ce projet.

- **demande de gratuité de la salle des fêtes pour l'association des vallées vertes**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la gratuité de la location de la Salle des Fêtes pour le dimanche 25 Octobre 2015.

- **subvention exceptionnelle à l'association des vallées vertes**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de 160€ au profit de l'Association des Vallées Vertes, des crédits figurant au budget.

- **schéma de mutualisation de la communauté de communes de sainte-maure-de-touraine (ccsmt)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au schéma de mutualisation de la CCSMT.

- **adhésion à la fondation du patrimoine pour l'année 2015**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adhérer à La Fondation du Patrimoine et de verser la somme de 100 €.

- **création de commerces – autorisation au maire pour la signature du permis de construire**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer et à signer la demande de permis de construire pour ce projet.

- **rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable**

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur les éléments figurant dans le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'exercice 2014.

- **procès-verbal de mise à disposition des locaux communaux pour l'accueil de loisirs géré par la communauté de communes de sainte-maure-de-touraine à saint-epain**

Le Conseil municipal émet un avis favorable au Procès-verbal de mise à disposition des locaux communaux pour l'accueil de loisirs géré par la Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine à Saint-Epain et autorise Monsieur le Maire à signer le dit procès-verbal.

- **subvention exceptionnelle à l'association des parents d'élèves de l'école raymond queneau**

Le Conseil municipal attribue une subvention de 300 € au profit de l'Association des Parents d'élèves de l'école Raymond QUENEAU, des crédits figurant au budget.

- **projet de schéma départemental de coopération intercommunale en indre-et-loire**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable au projet de schéma de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet.

A la majorité (4 abstentions), le Conseil municipal émet un avis favorable pour une fusion avec la Communauté de communes du Bouchardais et la Communauté du Pays d'Azay-le-Rideau, et autorise Monsieur le Président à déposer un amendement en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire prononce la clôture de séance à 23h30.

Pour affichage,  
Le Maire,

Serge LECOMTE